



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CCAS

**Séance du 03 octobre 2024**

**Président** : Mme Corinne ROSTAN,

**Présents** : Mmes DUFALLY Elisabeth, DUCOURTIOUX Brigitte, SERINET Michèle, BRECHENADE Chantal, PRADES Mireille, M MARCHÈSE Patrice

**Absents excusés** : Mme TATARA Catherine et M ORSINI Joseph

**Pouvoir** : /

**Secrétaire de séance** : Mme Elisabeth DUFALLY

### ORDRE DU JOUR :

- ❖ Approbation du procès-verbal du 5 avril 2024
- ❖ Repas des aînés/Colis de Noël
  
- ❖ Informations diverses
- ❖ Questions diverses

### Approbation du procès-verbal du 05 avril 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9, le procès-verbal de la séance du 05 avril 2024 a été transmis à l'ensemble des membres. Aucune objection n'étant soulevée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité, dans les formes et rédaction proposées et il est ainsi procédé à leur signature.

### REPAS DES AÎNÉS/COLIS DE NOËL

La parole est donnée à Elisabeth Dufailly, vice-présidente du CCAS.

Elle présente aux membres du CCAS l'ensemble des sociétés proposant des paniers/boites dans le cadre des colis de Noël pour cette fin d'année 2024.

Cinq fournisseurs sont sélectionnés : Esprit Gourmet, Valette, Le Sud-Ouest, Le panier de Sophie et Eymet Village.

Pour mémoire, la commune, les années précédentes, passait commande auprès d'Esprit Gourmet.

Le fournisseur Valette est retenu. Les membres du CCAS souhaitent renouveler le contenu du panier et proposer un autre contenant : panier plutôt que boîte en carton. Le fournisseur présente un bon rapport qualité/prix comparé aux autres.

Le rétroplanning pour cette fin d'année 2024 sera le suivant :

- Courrier aux aînés envoyé : semaine 44 (du 28/10 au 03/11 2024) pour un retour des réponses RESTAURANT ou COLIS le 04 novembre compte tenu des 3 à 4 semaines de livraison
- Livraison des colis : semaine 49 (du 2 au 7 décembre 2024)
- Distribution des colis : semaine 51 (du 16 au 21 décembre 2024)

Le REPAS aura lieu le 17 janvier 2025, après les vœux du maire du 10 janvier.

Cette date « tardive » s'explique par le fait que le vendredi 3 janvier semblait pour le CCAS trop proche des fêtes de fin d'année au risque que certains ne soient pas revenus de province et qu'une date semaine des vœux était trop rapprochée des vœux.

Le lieu reste à définir. Elisabeth Dufailly n'a pas encore reçu toutes les propositions des restaurateurs sélectionnés. **Le CCAS se réunira le jeudi 19 décembre à 11h pour le choix du restaurant.**

Un courrier sera envoyé aux aînés concernés par le restaurant début janvier 2025. Selon l'endroit retenu il faudra insister sur le co-voiturage.

Mesdames Dufailly et Brechenade se chargent d'actualiser la liste des aînés 2024-2025.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h30.

La secrétaire de séance,  
Elisabeth DUFAILLY,



La Présidente,  
Corinne ROSTAN.

